



Extinction d'une dette credit revolving

Par **piwi**, le **08/10/2010** à **15:59**

Bonjour,
voici ma question :

j'ai contracté voilà quelques années un crédit "revolving" auprès de la banque Barclays. Cette dernière m'a signifié la clôture de mon crédit au mois de juillet 2009, et depuis, je n'ai aucunes nouvelles de leur part.

Mais vraiment aucunes nouvelles. Pas de lettre de relance, ni de recommandé.

Au bout de combien de temps ma dette n'est plus exigible?

En fait, voilà 15 mois que je suis sans nouvelles.

Merci.